

Paris, le 17 février 2006

## **COMMUNIQUE COMMUN CFDT FO CGT SUD CFTC**

Les organisations syndicales parisiennes réunies à la Bourse du Travail le 16 février 2006, se sont mises d'accord pour une mobilisation de l'ensemble du Réseau Grand Public de Paris.

Cette mobilisation doit se faire sur des points bien précis afin de faire face aux manœuvres inacceptables des dirigeants de la Poste qui aggravent les conditions de travail, mais aussi mettent en danger le service public et directement l'emploi. Les organisations syndicales refusent cette casse de l'outil de travail. L'action commune aura pour axe l'emploi, les conditions de travail, la défense du service public, le maintien des horaires d'ouverture des bureaux de poste parisiens soit 8h/19h en semaine et 8h/12h le samedi.

La mobilisation doit permettre de faire comprendre aux patrons de La Poste parisienne ainsi qu'au Président que les postières et postiers du RGP refusent les réorganisations qui n'ont qu'un but : imposer des gains de productivité sans instauration de véritables négociations.

Les organisations syndicales représentatives du personnel de Paris exigent pour les points suivants :

- **Emploi :**

- Arrêt des Réorganisations et suppressions d'emploi (-150 en 2004, -200 en 2005, -300 en 2006)
- Un volant de remplacement à la hauteur des besoins (CA, ASA, Formation, CM) soit 30% afin de garantir un service public de qualité.
- Le maintien d'un véritable réseau EAR/Brigadier

- **Conditions de travail :**

- Suppression des retours
- Maintien des repos de cycle
- Maintien des horaires d'ouverture actuels
- Arrêt des pressions commerciales
- Prise en compte du temps de trajet dans le temps de travail

- **Rémunération :**

- Une prime de vie chère en Ile de France

Pour nos organisations syndicales, le fruit de la modernisation, c'est-à-dire les gains de productivité, doivent être redistribués à l'ensemble des postières et postiers.

Pour toutes ces raisons, les organisations syndicales parisiennes, FO, CGT, SUD, CFDT et CFTC se sont mises d'accord pour un mouvement de grève unitaire à compter du 28 mars 2006.